

Le SABATIN au fil du temps N°12

Mesdames, Messieurs,

L'année 2015 vient tout juste de se terminer et je souhaite évoquer les faits essentiels qui ont marqué cette année et dont les conséquences sont difficiles à entrevoir.

2015 restera dans nos mémoires pour les événements tragiques du début et de fin d'année, laissant l'impression d'être impuissant face au terrorisme, l'impression d'avoir un temps de retard sur un adversaire insaisissable. C'est le début d'une guerre qui ne porte pas son nom.

2015 restera également dans nos mémoires par le changement de périmètre de nos cantons, de nos régions, par le coup d'envoi de nouvelles intercommunalités, par l'agrégation de plusieurs syndicats dont les syndicats d'eau au SDDEA, de transport scolaire à la Région ou des syndicats scolaires entre eux.

Quant à notre Commune, elle continue de changer de physionomie, de gros efforts ont été entrepris depuis plusieurs années pour enfouir les réseaux et apporter ainsi la sécurité en cas de forte tempête, nos rues ont été restructurées même si il reste encore beaucoup à faire, notre école est pérennisée avec le groupement scolaire, les problèmes d'eau ont été résolus depuis que nous sommes rapprochés d'Eau de Paris enfin, notre village est propre et fleuri grâce à la vigilance de tous.

Mais attention si aujourd'hui, nous sommes seuls à décider, quand sera t il demain ?

En 2016, l'investissement se portera vraisemblablement sur la salle des fêtes intérieure et extérieure qu'il faut mettre aux normes et en accessibilité.

Tous ces travaux n'ont qu'un seul but, faire évoluer notre village, le rendre attractif, ne pas le laisser se figer, être prêt pour demain.



Conseil du 03 novembre

La rencontre des « St Benoit de France » aura lieu en mai 2016.

Le weekend retenu est celui des 14, 15 et 16 à St Benoit des Ondes en Baie du Mont St Michel.

Il s'agit là d'une rencontre biennale entre les communes qui portent le nom de St Benoit. L'hôtel, les restaurants et le transport sont à la charge des participants, vous pouvez vous inscrire pour participer à cette manifestation à la Mairie.

- Eau : relevé des compteurs

Un certain nombre de Sabatins nous ont fait part de leur surprise quant à une augmentation excessive de leur consommation d'eau.

Je rappelle que c'est la loi, en la matière, qui doit s'appliquer à savoir :

- Constatation et réparation avec facture de la fuite d'eau après compteur par un plombier dans le mois où vous avez eu connaissance de la fuite,

Pour les personnes entrant dans ce schéma, la consommation d'eau vous sera alors facturée sur la moyenne des 3 dernières années.

- Festival en Othe

Le Conseil donne son accord pour que soit reconduite la venue du « Festival en Othe » dans la commune début juillet.

- Convention commune / aube immobilier

Le Conseil ayant constaté que les travaux de l'impasse des Vieux Terriers étaient terminés, la participation financière pour la réfection de cette rue peut être demandée à Aube Immobilier. Pour ce faire une convention entre les parties doit être signée.

- Loi NOTRe

Le Conseil aborde le délicat problème de la nouvelle organisation territoriale car ce schéma porte non seulement sur la réorganisation des Communautés de Communes mais aussi sur les autres types de structures intercommunales notamment les syndicats scolaires.

Le schéma présenté par la Préfecture préconise une fusion des C.D.C. du Pays d'Othe Aixois, des Portes du Pays d'Othe et de Bouilly-Mogne-Aumont.

Monsieur le Maire indique que les membres du conseil communautaire ont rejeté la proposition de Madame la préfète au motif que contrairement à l'argumentaire des services de la préfecture, la notion de péri urbanité, si elle est évidente concernant un certain nombre de communes de la CDC des portes du Pays d'Othe et de Bouilly-Mogne-Aumont, notre CDC quant à elle présente toutes les caractéristique de la ruralité.

De ce fait, les membres du Conseil Communautaire préconisent la fusion des Communautés de Communes du Pays d'Othe avec celle des Portes du Pays d'Othe au motif que la loi du 07 aout 2015 dans son chapitre « Renforcement de l'Intercommunalité » devait regrouper des intercommunalités en concordance avec le bassin de vie.

De plus, le SIARPO créé en 1971 devint SMPO suite à transformation des deux SIVOM d'Estissac et d'Aix en Othe en Communauté de Communes et PETR aujourd'hui, ce qui démontre la longue habitude de ces territoires de travailler ensemble.

Le Conseil rejette la proposition de Madame la Préfète

- Travaux de la gare

Suite à l'appel d'offre, le Conseil prend connaissance des différents devis de réfection de la toiture de la maison du 8 rue du Moulin appartenant à la commune.

Le devis de la Sarl MORCRETTE Alexandre a été retenu.



En ce mercredi 11 novembre, le soleil était présent permettant ainsi de nous retrouver en grand nombre au « Monument aux Morts ».

Les enfants des écoles, les maitresses, l'ensemble du Conseil Municipal, les Sabatins sont venus rendre hommage à ceux qui ont défendu notre liberté.

Pour clore cette cérémonie, Léna Forgeot récita à la Mairie un poème d'Anne BIZEAU, « Ils sont tombés pour mourir ».

Merci aux enfants pour leur participation active à cette manifestation.



01/02/16

C'est une tradition maintenant bien établie, le 11 novembre est aussi le jour où nous nous retrouvons à la salle des fêtes pour honorer nos aînés.

Dans une ambiance bon enfant, le repas proposé par le CCAS, mis en musique par Suzanne, fût apprécié de tous, le clown TUTU nous a divertis en chansons et a composé pour notre plus grand plaisir des figurines et autres objets à l'aide de ballons qui ont participé grandement à la réussite de cette journée.



Serge en chef viking



Aline en future maman





St Eloi fût fêté cette année à Planty, malheureusement peu de Sabatins étaient présents à cette messe et au vin chaud qui a suivi



Conseil du 07 décembre

Le Conseil décide de confier le recensement de notre commune à Sandrine. Cela lui permet de rencontrer l'ensemble de nos concitoyens surtout ceux qui se déplacent difficilement et de régler si besoin est quelques problèmes.

Une nouveauté cette année, la possibilité de recensement par internet avec un avantage, la rapidité de réponse par rapport au formulaire papier.

Merci à vous tous, qui faites un très bon accueil à notre secrétaire de Mairie

Le Conseil donne son accord pour le renouvellement des baux concernant la location des terres communales à :

- *Monsieur VINCENT PETIT pour les parcelles D 313A, ZL 65 pour une superficie totale de 12 ha 16 a 85 ca.*
- *Monsieur LONGUET Jean Louis pour les parcelles D 313 B, ZL 2PA, ZL 3PA pour une superficie totale de 08 ha 66 a 25 ca.*
- *Monsieur RICHER Etienne pour les parcelles D 313 C, ZD 32, ZD 35, ZD 36, ZC2B pour une superficie totale de 14 ha 72 a 65 ca.*
- *Monsieur CROSIER Julien pour les parcelles ZN30, ZN 31, ZN32, ZN 35 pour une superficie totale de 8 ha 53 a 69 ca.*
- *Monsieur CROSIER Pascal pour la parcelle ZM 4 pour une superficie totale de 1 ha 00 a 00 ca.*
- *Monsieur MERCIER Hubert pour les parcelles ZL65, ZO18 pour une superficie totale de 10 ha 21 a 20 ca.*

Régulièrement les panneaux de signalisation de la rue du stade sont tagués lors de soirées un peu trop arrosées à la salle des fêtes par quelques excités. Outre le fait que cela n'est pas très malin, cela implique au loueur de la salle le remboursement des dégradations car nous ne pouvons faire partir la peinture sur ces panneaux.

Si cela devait se reproduire, nous nous verrions dans l'obligation de ne plus louer la salle des fêtes aux auteurs de ces dégradations puisque toute personne qui loue la salle est responsable de ses invités.

01/02/16

Le 13 décembre, les enfants de St Benoist étaient conviés par le CCAS à une rencontre avec le

Père Noël. Celui-ci avait apporté dans sa hotte, outre des cadeaux mais aussi une troupe de théâtre qui a joué pour le plus grand plaisir de nos chérubins un spectacle « Sauvons Noël ». » Le Père Noël est en émoi, les jouets commandés par les enfants sont devenus trop violents. » Bravo au Père Noël, aux enfants et à la troupe Come 1 envie.

Un gouter clôtura cette journée



Je remercie les élus pour leur présence à cette cérémonie de vœux et en particulier Monsieur Lenoir, Maire de Planty.

Cela prouve que le SIVOS qui gère les écoles est un syndicat qui, après quelques années de turbulences, est désormais apaisé.

Je compte sur l'Education Nationale pour ne pas rallumer le feu par la suppression d'un poste ce qui provoquerait la fermeture d'un site scolaire.



Info pratique :

- Théâtre

À la salle des fêtes dimanche 14 février à 14h30.

Cette année COMÉ10 nous propose une comédie de Jean Pierre AUDIER



Nous sommes chez les Delaffut, famille très comme il faut, à cheval sur les apparences, bourgeoise en diable, à la tête d'une fabrique florissante de ... pots de chambre ! C'est le jour de la signature du contrat de mariage de la fille de la maison, Amélie, avec Jacques : les deux familles vont ainsi unir leurs deux entreprises....

Mais Grégoire, le père d'Amélie, qui ne supporte plus la tyrannie de son épouse, a brusquement disparu. Il est urgent de lui trouver « une doublure »...

Léon, clochard du Pont de l'Alma, parfait sosie de Grégoire, fera l'affaire... Il a le physique de l'emploi, mais pour le reste qu'en est-il ?

Chassés croisés, situations cocasses, quiproquos conduisent le spectateur au final totalement inattendu. Bref, un vaudeville très début 20^e siècle, écrit au 21^e siècle !

- as de déchets dans la rivière, même s'ils sont verts !

Monsieur le Président du Syndicat de la Vanne me demande de bien vouloir passer cet article dans le « Sabatin »

« Halte aux déchets verts dans la rivière !

Les branchages dans la rivière, ni vu, ni connu !!! Mais pas pour le propriétaire d'un ouvrage hydraulique en aval.

Pourquoi ?

Parce que ces déchets verts viennent s'amasser au niveau des ouvrages hydrauliques, provoquant des obstacles à l'écoulement de l'eau.

Ces branchages, billons de bois et autres sont charriés par la rivière et viennent se coincer dans les ouvrages présents sur le cours d'eau, provoquant le mécontentement des propriétaires et pouvant endommager des ouvrages d'art tels que des vannages de moulins et des ponts.

En effet, l'accumulation des déchets verts peut créer un barrage, ***pouvant conduire à terme à une inondation en amont de l'ouvrage.***

Attention donc à ces pratiques, qualifiables d'incivilités, qui peuvent causer des dégâts non négligeables.

De plus, il faut rappeler que les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975.

Selon l'article L.216-6 du Code de l'Environnement, l'abandon de déchets est sanctionné d'une contravention de 2^{ème} classe.

Les dépôts en quantité importante impactant les eaux sont sanctionnés plus lourdement, avec des peines pouvant aller jusqu'à 75 000 € d'amende et deux ans d'emprisonnement.

Mais alors, que faire de ces déchets verts ?

Première possibilité, les utiliser pour faire du compost.

Deuxième option, les broyer pour en faire un paillage, de façon à fertiliser les sols.

Troisième solution, emmener les déchets verts en déchetterie. Pour connaître les horaires et l'emplacement de votre déchetterie, se renseigner auprès de votre Communauté de Communes. »

- TNT (télévision)

Testez votre télé

La télévision numérique terrestre (TNT) passe en haute définition (HD) **le 5 avril 2016**. Il vous sera alors indispensable de posséder un équipement compatible HD pour continuer à recevoir les 25 chaînes nationales gratuites de la TNT.

Un test simple pour savoir si votre poste est compatible TNT HD

Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.

Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes, c'est que votre équipement n'est pas compatible. Inutile de changer de téléviseur : pour ne pas avoir un écran noir le 5 avril, il vous suffira de vous équiper d'un adaptateur TNT HD (environ 30 euros).

Le jour J, vous devrez lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes (rescan) sur votre poste de télévision pour trouver les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.

Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre équipement TV est déjà compatible HD.

- Il y a des gestes qui sauvent

Après les événements tragiques qui ont marqué la France en 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies.

Pour répondre à cette demande, le ministère de l'Intérieur avec l'ensemble des acteurs du secours, organise des **séances d'initiation gratuites de 2 heures, ouvertes à tous à partir de 10 ans.**

Ces sessions sont organisées sur l'ensemble du territoire français, grâce à l'investissement de l'ensemble des formateurs des acteurs du secours, au cours des week-end du mois de février. En fin d'initiation, chaque participant se verra remettre par le formateur et au nom du préfet, une attestation de participation.

Au cours de ces sessions gratuites, certains gestes qui sauvent seront enseignés : **alerter les secours, masser, défibriller et traiter les hémorragies.**

Au quotidien comme en situation de crise, ces « gestes qui sauvent » ont un rôle majeur : ils peuvent contribuer à sauver des vies, en stabilisant des blessés pendant les minutes qui précèdent l'arrivée des services d'urgence.

À partir du 1^{er} février 2016, les personnes intéressées pourront s'inscrire à ces modules de formation via le site www.aube.gouv.fr ou en composant le 03 25 42 36 72.

- Point lecture

Heures d'ouverture

- Les mardis de 15h30 à 18h
- Le 1^{er} samedi du mois de 10h30 à 11h30

toute l'année sauf le mois d'août

- Un peu d'histoire

Faytes aux cosaques lettre de Monsieur Roger FAVIN à sa nièce Isabelle (fille de Robert)

Tu me demandes quelques renseignements sur l'expression « Fayte aux cosaques ». Eh bien voilà...

Je commence par une (courte) leçon de vocabulaire. Une fayte, c'est un arbre, un hêtre, en parler champenois : le hêtre fut très commun autrefois en forêt d'Othe.

Pourquoi fayte aux Cosaques. Tu vas le savoir...

Remontons donc à l'année 1814. Suite aux désastreuses campagnes d'Allemagne et de France, la France du Nord et du Nord-Est, est occupée par les armées alliées, la Champagne et le Pays d'Othe étant plutôt réservés au contingent russe, aux cosaques comme on les appelait. Et ce soir-là, ce sont justement trois cavaliers cosaques qui parcourent la forêt de Courmononcle à la recherche d'insaisissables francs-tireurs.

En ce printemps 1934 mon grand-père Arthur Odot me dit :

Prépare-toi : je vais aller te montrer la Fayte aux Cosaques.

Mais pour atteindre ce lieu-dit, il faut d'abord gagner Courmononcle, traverser ce village, continuer jusqu'au bois et en suivre l'orée jusqu'à un petit accident de terrain, sorte de minuscule ravin que le cadastre a nommé « le fond de la vieille garenne ». À quelques mètres de la forêt végète un arbre souffreteux : c'est la Fayte aux Cosaques.

Quel malin esprit fit se rencontrer là en fin d'après-midi une patrouille russe, trois cavaliers barbus et chevelus et un petit peloton de francs-tireurs locaux, paysans de Courmononcle, armés de leurs antiques fusils chargés de fortes chevrotines.

L'apparition des trois cosaques au trot de leurs maigres chevaux fut un détonateur instinctif pour les pétoires othéennes qui lâchèrent leurs coups de chevrotines : trois cadavres s'affaissaient au

ped de la fayte tandis que leurs chevaux libérés prenaient fuite à travers champs, l'un d'eux avec peu à peu du retard, peut-être blessé... Quant aux partisans, ils s'empressaient de quitter les lieux en silence non sans avoir ramassé quelques brassées de feuilles mortes pour couvrir les cadavres.

Au casernement russe, on ne tarda pas à s'inquiéter du sort de la patrouille : on avait bien entendu l'écho des coups de feu...

Les recherches aboutirent rapidement au lieu de la fusillade. L'hetman qui dirigeait quelques hommes s'inclina devant les cadavres, prononça quelques mots et comme la nuit tombait regagna ses bases.

Le village de Courmononcle était déjà en ébullition : si les habitants attendaient fiévreusement les représailles, les soldats russes faisaient preuve d'une activité de mauvais alois : les soldats parcouraient les rues chargés de bottes de paille ou de bidons... du pétrole ?

On dort peu dans la plupart des chaumières. Les premiers hommes qui osèrent gagner le fond de la vieille garenne (bravant peut-être le couvre-feu) furent sidérés en arrivant sur les lieux : pas la moindre trace d'un combat ou de passage de chevaux, pas le moindre cadavre : un sol parfaitement uni et aplani avec seulement un tas de terre bien construit au pied de la fayte : une tombe ?

Peu soucieux d'être vus sur les lieux, nos hommes regagnèrent le village en se posant d'inquiétantes questions. Ils arrivaient à peine que la rue Torlicochon prit feu...

La rue Torlicochon (elle s'étendait à gauche de la ferme de Vienne), c'était le quartier le plus soigné de Courmononcle. Les maisons en bois pour la plupart et les toits en chaume fournissaient un combustible idéal au feu déclenché par les bottes de paille et les seaux de pétrole.

Les habitants désespérés regardaient leurs biens partir en fumée : constructions, récoltes, bétail, mobilier et peut-être même vieillards impotents....

Avant midi la rue Torlicochon se trouvait en état de ruines fumantes. Et, au commandement de l'hetman, la troupe prenait le chemin de Villeneuve ; on remarqua toutefois qu'elle évitait de s'approcher de la ferme d'Armentières où régnait le dénommé Audot qui en avait fait voir à l'occupant : ne venait-il pas de s'emparer d'un fourgon chargé de monnaie, se réservant l'argent et jetant le véhicule dans un puits ?

Il restait aux habitants à déblayer les ruines du quartier Torlicochon : tout le monde s'y mit mais personne ne songeait à une éventuelle reconstruction : le terrain, d'abord abandonné, sera converti en terre agricole. Courmononcle ne s'en remit pas : déjà moribonde la commune peu à peu acheva sa vie de misère et, après une quarantaine d'années de discussions oiseuses, elle fut rattachée à Saint Benoist avec l'idée que trois cosaques étaient inhumés au fond de la vieille garenne.

Une trentaine d'années passèrent : les enfants Babeau qui, par leur père l'érudit avocat Jules Babeau, connaissaient en détail l'histoire de la Fayte aux Cosaques, voulurent en avoir le cœur net. Ils partirent un matin avec brouette, pelles et pioches en vue d'une fouille des lieux.

Ils s'attaquèrent d'abord au tas de terre, devant l'arbre toujours souffreteux, en firent le tour creusant jusqu'au substrat crayeux et ne trouvèrent rien : pas un ossement, pas un petit morceau de tissu, pas un bouton... Alors ?....

Quelque peu désabusés ils vinrent faire le point de leurs recherches à M. Babeau. Celui-ci, qui en savait peut-être un peu plus se contenta de leur répondre :

Mes enfants, dans la vie, il faut toujours avoir un cosaque à déterrer....

Lettre de Madame Isabelle Bell – Babeau

Quant à la fayte, depuis si longtemps souffreteuse, elle a disparu, morte de vieillesse ou minée par les coups de pioche.

Cordialement
H Kerzreho